C'est en février 2013 que Trumilly a adhéré au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD). Après plusieurs années de travail sur ce lourd dossier, les travaux d'installation du réseau ont pu commencer en septembre 2019. La commune a fait installer 215 boitiers (1 par adresse) à sa charge, pour que les habitants puissent être connectés. Les opérateurs Orange et SFR sont

présents sur la commune mais les raccordements qui devaient commencer en mars ont été repoussés. Nous savons que le réseau internet dans les zones rurales était jusque là une difficulté et c'est pour cela que nous continuons à travailler sur ce sujet. Les réunions du SMOTHD à Beauvais continuent pour le suivi des installations dans les communes de l'Oise.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

L'accessibilité à tous est un sujet important pour la commune. Afin de respecter notre agenda, la rénovation totale des toilettes de la cour communale a été faite et des rampes à l'entrée des locaux communaux et de l'école ont été installées.

ÉCOLE

Les luminaires de l'école et de la salle de motricité ont été remplacés par des plafonniers LED afin d'avoir un éclairage moins énergivore. Les toilettes de la cour de la Mairie ont été refaites entièrement.



Dans l'école un parquet neuf a remplacé les anciennes dalles en pvc qui étaient vieillissantes. D'autres travaux seront envisagés afin que nos enfants aient un cadre agréable dans leur école.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Malgré le confinement, une gerbe de fleurs en hommage aux soldats «morts pour la France» a été déposée le 8 mai par Monsieur Michel Bonnelle, porte drapeau et conseiller municipal et Madame Martine Lobin, Maire. Comme tous les ans, le discours envoyé par le gouvernement a été lu et la minute de silence en souvenir de ces soldats a été respectée en présence de 3 autres personnes, le nombre étant limité à 5 ce jour-là.

COMMUNICATION

Jusqu'à présent vous receviez les informations communales sur papier dans vos boites aux lettres. Dans une démarche écologique, mais aussi dans le but d'être réactive, la mairie a décidé de ne plus transmettre les informations sur papier. A l'avenir les informations communales seront envoyées par mail et seront également affichées sur les lieux prévus à cet effet dans le village. Place de l'Eglise, Drucy, Rue de la Mare, Place Ste-Geneviève, Ferme de Beaurain, Beaurain

LA MAIRIE RESTE FERMÉE EN PÉRIODE DE COVID

et toute demande peut être faite par téléphone au 03 44 59 29 10 ou par mail à mairie.trumilly@wanadoo.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole de Trumilly : 03 44 59 02 12 **Cantine et périscolaire** : 03 44 59 67 83

URGENCES

SAMU: 15

Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Pharmacie de garde: 32 37

Maison médicale de Crépy-en-Valois :

03 44 87 11 33

SICAE: 03 44 39 45 08 **SAUR** 24h/24: 08 25 80 78 08

En attendant de vous retrouver en septembre, toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances!



LA GAZETTE DE TRUMILLY

Bonjour à tous,

Dans la gazette de Trumilly, vous trouverez les informations communales. Pour commencer cette première édition, toute l'équipe municipale tient à vous remercier pour votre confiance lors des élections de mars et est heureuse de pouvoir enfin commencer ce nouveau mandat.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Martine LOBIN - Maire de Trumilly Margarita ALVAREZ - 1^{ère} Adjointe Patrick LEROUGE - 2^{ème} Adjoint Gilles MASSON - 3^{ème} Adjoint Dominique CAILLEUX, Mélanie CARLIER, Yann D'HULSTERS, Jean-Marc FORHAN, Sylvie FORMOSO, Christine LANDELLE, Justine MAILLOT, Audrey MARIVAL, Gilles MARIVAL, Odile PASSARD, Patrice ROBIN



ACTUALITÉS COVID

DÉCONFINEMENT

Comme vous le savez, mi-mars, des mesures de confinement liées à l'épidémie du Covid-19 ont été prises par l'état. Afin d'accompagner au mieux les Trumillois lors du déconfinement, la mairie a acheté des masques lavables que

vous avez reçus lors de la distribution du 8 mai. D'autres masques offerts par la région Hautsde-France ont été distribués le samedi 16 mai par le Maire et les conseillers municipaux.

ENFIN LA REPRISE DE L'ÉCOLE ...

Afin d'éviter la propagation du virus et protéger nos enfants, l'école du village a dû fermer ses portes le 2 mars. Pour le plus grand plaisir des maitresses mais aussi des élèves pour qui le confinement semblait bien long, l'école de Trumilly a réouvert le mardi 2 juin pour 12 élèves de CE1 et le jeudi 4 juin pour 12 élèves de CP. Les autres écoles du RPI à Auger-Saint-Vincent et Fresnoy-le-Luat ont réouvert également le jeudi

4 juin. Etaient prioritaires les enfants de personnel soignant et les enfants dont les parents ne pouvaient pas faire de télétravail.

Depuis le lundi 22 juin, l'école est à nouveau obligatoire pour tous. Les conditions d'accueil sont revenues à la normale avec notamment la réouverture du périscolaire et de la cantine.

QU'ON SE LE DISE

Le confinement a permis à tous de pouvoir faire des travaux à la maison, de jardiner et de profiter de son animal de compagnie. Cependant à être confiné on en perd parfois la notion du temps. Pour que Trumilly reste un village où il fait bon vivre, nous vous rappelons qu'il est important de respecter son voisinage ainsi que les horaires autorisés.

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h Dimanche et jours fériés : 9h30-12h

(Arrêté 168-8/97)

STATIONNEMENT

Des plaintes ont été reçues par la mairie concernant des stationnements gênants voire dangereux. Pour rappel, il est interdit de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.

Il est important que les véhicules de secours et d'incendie ainsi que ceux des services publics puissent circuler sans gêne. Nous en appelons au civisme de chacun. Les règles de stationnement doivent être respectées afin d'assurer la sécurité de tous.

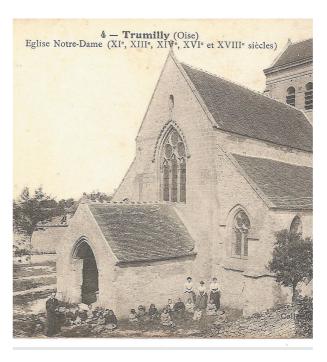
ENTRETIEN DU VILLAGE

RÉNOVATION

Les membres de l'équipe n'ont pas ménagé leurs efforts pendant le confinement. C'est d'abord la croix Saint-Pierre située à l'entrée de Trumilly qui, tombée pendant la tempête du mois de février, a été rénovée et scellée pour pouvoir retrouver de sa superbe. Puis il y a eu le banc de l'école mais aussi les autres bancs du village qui sont maintenant comme neufs! Et pour finir, vous avez peut-être aperçu des fleurs plantées dans les 26 jardinières du village. Un grand merci pour tous ces efforts et merci par avance à ceux qui voudront bien prendre soin de ces jolies plantes.



LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE



Les premières pierres de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption ont été posées au XIème siècle. L'achèvement du clocher sonnera la fin de la construction de l'église en 1789. C'est en juillet 1914 que Notre-Dame de l'Assomption a été classée Monument Historique. Après tant d'années, elle avait bien besoin d'être restaurée. Une première partie des travaux (cœur et clocher) a été terminée en 2008 et par la suite certains travaux d'urgence ont été réalisés. Afin de pouvoir accueillir ses fidèles en toute sécurité, la dernière partie des travaux de rénovation sur la partie extérieure a commencé en mars 2018 et s'est achevée en février 2020.

C'est avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la commune de Trumilly et des généreux donateurs via la Fondation du Patrimoine que durant ces 2 années, les travaux engagés pour un montant de 891 614 € se sont portés sur :

La reprise de la maçonnerie de la Nef, des Transepts Nord et Sud, des bas côtés Nord et Sud et du porche.

La réfection du drainage.

La réfection de certains vitraux.

La rénovation des charpentes et des toitures.





L'église sera réouverte au public le 1^{er} week-end d'octobre à l'occasion des Patrivales, manifestation (reprenant les 35 clochers) à présent organisée par la CCPV.

Notre église est maintenant des plus belles sur la partie extérieure,

cependant la partie intérieure après tous ces travaux a besoin d'un dépoussiérage. La date n'est pas encore fixée, tous les volontaires seront les bienvenus pour une journée de nettoyage en septembre.